



CONSEIL D'ÉTAT
section de législation

Quatrième chambre

La demande d'avis introduite le 8 février 2024 par la Ministre de la Fonction publique, de l'Informatique, de la Simplification administrative, en charge des allocations familiales, du Tourisme, du Patrimoine et de la Sécurité routière de la Région wallonne, sur un projet d'arrêté du Gouvernement wallon 'modifiant l'article 371 de l'arrêté du Gouvernement wallon du 18 décembre 2003 portant le Code de la fonction publique wallonne', portant le numéro 75.574/4 du rôle de la section de législation du Conseil d'État, a été rayée du rôle le 9 février 2024, conformément à l'article 84, § 5, des lois 'sur le Conseil d'État', coordonnées le 12 janvier 1973.